



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie BP
369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : ffrancquembergue@yonne.fff.fr

PV 101 SP 28

PV téléphonique de la Commission Sportive du 29.11.2024

Président : M. Jean Louis TRINQUESSE

Présents : Messieurs Norbert BARRAULT, Didier SCHMINKE

Assiste : Mme Floriane FRANCOQUEMBERGUE (administratif)

Début de la réunion : 10h30

Changements dates, horaires, terrains

Match 29831144 du 30.11.2024 Magny 1 – Chablis 2 / UI8 Départemental 2 Gp C

La commission,

- Prend note de la demande du club de Magny, via Footclub, de modifier l'heure et le lieu de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 30 novembre 2024 à 14h30 sur les installations de Quarré.

Match 29161876 du 01.12.2024 Vergigny 2 – Cerisiers 2 / Départemental 3 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club de Vergigny, via Footclub, d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} décembre 2024 à 12h00.

Match 29805077 du 30.11.2024 Paron 1 – Joigny 1 / UI5 Départemental 1

La commission,

- Prend note de la demande du club de Paron, d'inverser la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 30 novembre 2024 à 13h00 sur le terrain synthétique de Joigny.

Match 29830634 du 30.11.2024 Fontaine 1 – Chevannes 1 / UI8 Départemental 1

La commission,

- Prend note de la demande du club de Chevannes, d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 30 novembre 2024 à 15h00.

Match 29830692 du 30.11.2024 Courson 1 – Toucy 1 / UI8 Départemental 2 Gp A

La commission,

- Prend note de la demande du club de Courson, de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 14 décembre 2024 à 15h30.
- Amende de 30€ au club de Courson pour demande tardive de report en Jeunes (5.24).

Match 28949623 du 01.12.2024 Gurgy 2 – Toucy 2 / Départemental 2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande du club de Gurgy, de modifier l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 1^{er} décembre 2024 à 12h00

Match 289824974 du 07.12.2024 Auxerre Stade 1 – Joigny 1 / U13 Départemental 1

La commission,

- Prend note de la demande du club d'Auxerre Stade via footclub, d'avancer et d'inverser la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 4 décembre 2024 à 16h00 sur les installations de Joigny,

Match 29825367 du 30.11.2024 Sergines 1 – Sens Jeunesse 3 / U13 Départemental 3 Gp B

La commission,

- Compte-tenu de l'arrêté municipal sur le terrain de Sergines,
- Demande aux clubs de donner la date du match pour le lundi 9 décembre,
- Demande aux clubs de se mettre d'accord sur une date de match avant le 21 décembre (mercredi possible).

Match 29161877 du 01.12.2024 Sergines 2 – Seignelay 1 / Départemental 3 Gp B

La commission,

- Compte-tenu de l'arrêté municipal sur le terrain de Sergines,
- Donne ce match à jouer le 2 février à 14h30, date impérative,

Match 29872175 du 15.12.2024 Magny 2 – Migennes 2 / Coupe Prével

La commission,

- Compte-tenu du report de la journée du 23 novembre,
- Donne ce match à jouer le 2 février à 14h30, date impérative,

Match 29872177 du 15.12.2024 St Julien 1 – Coulanges 1 / Coupe Prével

La commission,

- Compte-tenu du report de la journée du 23 novembre,
- Donne ce match à jouer le 2 février à 14h30, date impérative,

Forfait

Match 29809768 du 30.11.2024 Chablis 1 – Aillant 1 / U13-U15 F

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Aillant en date du 28 novembre 2024 indiquant faire forfait pour la rencontre contre Chablis,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats seniors,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe d'Aillant au bénéfice de l'équipe de Chablis,



- Score : Chablis 1 = 3 buts, 3 points – Aillant 1= 0 but, -1 point
- Amende de 30€ pour forfait déclaré seniors au club d'Aillant (amende 6.11).

FMI

Match 29825278 du 16.11.2024 Avallon ECN 1 – Ravières 1 U13 Départemental 2 Gp D

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match du club d'Avallon
- Enregistre le score : Avallon 1 = 6 – Ravières 1 = 2

Fin de la réunion : 11h00.

Le Président de séance,

TRINQUESSE Jean Louis

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. ».